

La famille contemporaine « fait »-elle de nouveaux enfants?¹

A. Lazartigues²

Résumé : Depuis 30 ans, les changements de la conjugalité (précarisée, désinstitutionnalisée) et de la parentalité (tendance à la symétrisation de la relation parents-enfant, fonctionnement familial fondé sur le principe de consensus et non plus d'autorité, hédonisme mis à la place du devoir, grande accessibilité aux figurations de sexe, investissement de l'instant) ont été majeurs. Les enfants issus de ces familles ne semblent pas percevoir leur souffrance, ont une pathologie du comportement, une intolérance importante à la frustration, une impossibilité à supporter l'attente et tout délai, une grande dépendance à l'égard de l'environnement, un faible investissement du langage, une pensée opératoire, une forte appétence pour les sensations, des intérêts et des comportements sexuels peu socialisés, une absence de connaissance des règles de civilités, peu de capacité à éprouver un plaisir de fonctionnement. Ils ont une estime de soi fragile, une faiblesse des intériorisations, un surmoi peu contraignant, une absence quasi complète de culpabilité, une impossibilité au déplacement, des capacités plus que réduites de sublimation, une activité imaginaire désertique nous évoquant la personnalité de base dépendante avec une dimension dépressive, une grande dépendance à l'égard de l'environnement matériel et humain, et la personnalité de base perverse narcissique, avec des adultes bien intégrés, au cynisme efficace, opératoire et ne s'intéressant à l'autre que pour son utilité. © 2001 Editions scientifiques et médicales Elsevier SAS

Mots-clés : conjugalité / famille contemporaine / parentalité / personnalité de base I pervers narcissique

Les enfants et adolescents que nous voyons en consultation ou en hospitalisation en pédopsychiatrie semblent bien différents de ceux que nous avons coutume de voir il y a seulement cinq ou six ans. Le plus souvent, leurs troubles du comportement les mettent en difficulté dans leur insertion scolaire ou leur

¹ Neuropsychiatre Enfance Adolescence 2001 49 :264-

Pratique quotidienne en pédopsychiatrie

² Service de pédopsychiatrie, CHU de Brest, hôpital de Bohars, BP 17, 29820 Bohars, France

inscription familiale ou sociale. Dans le colloque singulier ou dans le travail institutionnel, le rapport qu'ils entretiennent au langage nous semble lâche, les mots ne paraissant plus être des ambassadeurs légitimes de leur monde interne. Les approches thérapeutiques traditionnelles posent problème car ces jeunes ne s'y prêtent que du bout des lèvres, quand ils n'interrompent pas tout contact.

Nous avons pu vérifier que ce constat était partagé par des enseignants, des professionnels de PMI, des services sociaux et judiciaires, par des collègues de ville, etc. Le constat de notre impuissance relative face à ces nouveaux enfants, la perception des limites de nos outils théoriques pour saisir leurs problématiques et de l'inadéquation des mesures thérapeutiques que nous leur proposons nous ont conduit à sortir de la sphère plus proprement psychopathologique pour réfléchir à ces nouveaux enfants dans un contexte plus large, empruntant à des disciplines connexes des idées, des concepts et des perspectives qui pourrait nous aider.

En effet, les changements sociaux récents sont très nombreux et ils ont des répercussions importantes autant sur les cadres du monde auquel les jeunes doivent se préparer, que sur la façon dont ils sont élevés. Les jeunes que nous rencontrons seront par exemple amenés à travailler dans un système économique qui nécessite de la flexibilité. Richard Sennett (1998), sociologue du travail, prévoit qu'une personne entrant actuellement dans le monde professionnel aura à changer en moyenne 11 fois de travail et devra acquérir une nouvelle formation professionnelle pour exercer un autre métier trois fois. Cette flexibilité s'applique aussi au sein même de l'entreprise, l'activité professionnelle se bâtissant autour d'une succession de projets menés chaque fois par une équipe spécifiquement formée et disparaissant dès lors qu'il est mené à bien. Une des conséquences porte sur les relations de travail qui deviennent plus superficielles, comme le devient la relation de l'employé à l'entreprise dans laquelle il travaille et dans laquelle il sait qu'il ne pourra rester qu'un temps réduit, soit qu'une restructuration du fait d'une fusion ou d'une recherche d'amélioration de la productivité ne lui impose le licenciement, soit qu'il pense trouver mieux en la quittant pour une offre plus alléchante ou pour s'installer comme indépendant, avec une liberté qui n'est bien souvent qu'un leurre masqué par les attraits de l'individualisme.

D'autres *dimensions* des cadres intervenant dans la genèse de *l'homo occidentalis* ont été profondément modifiées au cours des trente dernières années. On constate un *effritement des repères symboliques*, sorte de « passion de désymbolisation » [34], une quasi *disparition des rituels sociaux* accompagnant les grands événements d'une vie (naissance, mort, etc.), destinés — entre autres fonctions — à soutenir les membres du corps social et à en limiter les effets douloureux et parfois traumatiques. L'organisation des relations

dans les institutions comme dans la famille s'appuie de moins en moins sur *le principe d'autorité* qui est remplacé par un *principe de consensus*. Il y a également une *augmentation de la sensibilité à la violence*, comme le montrent la création de nouveaux délit (le harcèlement sexuel) et crime (viol entre époux), ainsi que les campagnes de prévention de la maltraitance envers les mineurs, l'atteinte de l'enfant devenant le paradigme du mal absolu. On observe aussi une grande facilité *d'accès aux figurations de la sexualité* (magazines et vidéos érotiques ou pornographiques), *un hédonisme et un individualisme* mis en avant par les médias qui peuvent correspondre aux aspirations des adultes, mais posent problème dans la formation des enfants chez qui l'apprentissage de la frustration et l'acquisition des savoir-faire sociaux de base (politesse, intégration des institutions et de leurs règles, etc.) sont souvent délaissés au profit de satisfactions plus gratifiantes pour eux et pour les parents *qui évitent ainsi le conflit avec leur progéniture*.

Nous nous proposons d'examiner les évolutions récentes des familles dont sont issus les enfants et adolescents que nous rencontrons, et d'en analyser certaines des conséquences pour l'enfant, son développement et les états de souffrance psychique sur lesquels la famille ou un substitut nous demande d'intervenir.

LES EFFETS DE LA NOUVELLE CONJUGALITÉ SUR LES ENFANTS

Le couple s'est contractualisé et précarisé et tout travail sur la famille ne peut plus s'en tenir à des clichés statiques du couple, mais doit prendre en compte la dynamique du couple et de la famille qu'il fonde, en étudiant la trajectoire familiale [21] de chacun de ses membres. Les conséquences pour l'enfant des trajectoires familiales contemporaines ne sont pas nouvelles, elles pouvaient être repérées pour partie dans le divorce et dans ses suites. Mais, au moins deux éléments étaient absents chez les «enfants du divorce», d'une part le nombre élevé d'enfants exposés à la conjugalité contemporaine et d'autre part, le nouveau rapport que le couple contemporain entretient avec l'institution, et en particulier le mariage, dans un mouvement général d'effritement des repères symboliques et de désinstitutionalisation de nombre de pratiques sociales. Tout au long de leur trajectoire familiale, les enfants sont maintenant exposés à des situations dont *la fréquence, le cumul et la spécificité du rapport affects/institution* peuvent leur poser quelques difficultés lors des transitions conjugales, et à distance, par des effets sur la structuration de leur personnalité.

Les effets de la nouvelle conjugalité sur les enfants prennent leur origine dans le primat explicite du rapport affectif sur le lien institutionnel réduit ou absent qui unit les deux conjoints, dans la confrontation à la séparation parentale et à ses conséquences, et dans la moindre disponibilité des parents pour assurer auprès

de leur enfant le rôle de pare-excitation [20], surtout lors des transitions séparation, période de monoparentalité, recomposition, etc.

Quelques caractéristiques de la nouvelle conjugalité

Un bref historique

Depuis le Moyen Âge, la famille occidentale a évolué et nous distinguons en schématisant *la famille traditionnelle* sous l'Ancien régime, *la famille moderne* dont les bases ont été mises en place par la Révolution française et qui se développe au XIX et au XX siècle et *la famille contemporaine* nouveau modèle d'organisation familiale apparu à la fin des années 1960 [22].

La famille contemporaine devient socialement visible à partir des années 1970. *La charnière se situe en 1965* avec simultanément dans tous les pays occidentaux *une progressive réduction de la fécondité, une diminution forte de la nuptialité, une augmentation rapide de la divortialité, et des mariages de plus en plus tardifs*. La nouvelle conjugalité se décrit selon les paramètres suivants.

- La conjugalité s'est « privatisée » en se libérant du mariage et en se passant de la *reconnaissance institutionnelle*. Parallèlement, la législation du couple s'est assouplie. Enfin, souvent, le mariage est justifié plus par les avantages matériels qu'il apporte (impôts) que par la reconnaissance sociale qu'il implique ;
- *L'hédonisme* a remplacé le devoir comme valeur centrale ;
- *Les attentes au sein du couple* sont élevées depuis que d'unité économique il est devenu unité affective;
- *La croyance dans les effets positifs du progrès n'est plus aussi assurée* devant les effets « secondaires » de l'industrialisation et de la mondialisation;
- *L'horizon temporel se réduit au présent*, l'avenir étant vécu comme incertain et le passé étant disqualifié, ce que montrent bien les médias.

L'approche qualitative

Elle va nous montrer plus sûrement les modifications de la conjugalité.

La temporalité du couple

la différence des familles traditionnelles qui investissaient le *passé* pour le reproduire, et des familles modernes engagées à modeler un *futur* meilleur grâce aux pouvoirs de la Raison, *le couple contemporain a le présent comme horizon essentiel*. Les aléas sentimentaux qui le traversent ne sont plus tenus dans des cadres symboliques et les deux partenaires renouvellent chaque jour le contrat

qui les unit afin de faire coïncider leur engagement et leur affectivité. La précarisation du couple, non souhaitée, conséquence des nouvelles attentes dans le couple et de l'effacement partiel des fonctions de l'institution, le transforme en CDD à *terme non-fixe*. Chez les jeunes, le projet de vie inclut toujours — ou presque — la vie en couple, mais avec une temporalité qui n'est plus isomorphe à celle de la vie, mais l'est à celle de l'affectivité avec un présent survalorisé et une inflation des attentes.

L'unité affective

Unité économique jusqu'au XVIII^e siècle, puis unité économique incluant de l'affectivité dans un cadre institutionnel après la Révolution et au XIX^e siècle, couple est devenu *une unité affective* à distance d'un encadrement symbolique fort. On entend par-là une disposition vers l'écoute et la prise en compte de ses sentiments, de ses émotions, de ses affects, dans une visée d'authenticité et d'expression de soi qui s'épanouit avec l'individualisme contemporain. Les affinités affectives fondent le couple, leur disparition justifie sa fin. Irène Théry [36] évoque la « conversation conjugale » qui traduit le nécessaire effort des partenaires du couple pour garder un échange dynamique afin de surmonter les différends et d'entretenir une dynamique sentimentale permettant, dans l'idéal, le maintien d'un lien affectif positif. En cas d'échec de ce processus fort exigeant, il y a séparation et formation d'un nouveau couple, ce qui traduit souhait toujours persistant de vivre à deux, mais dans l'authenticité.

La régression de l'institution mariage

Il y a eu non seulement une diminution du nombre de mariages (les chiffres paraissent se stabiliser actuellement avec 304 000 mariages en 2000), mais surtout, *la disparition du mariage comme référence*. Cette fonction de référence incontournable a disparu, le mariage devenant une possibilité parmi d'autres pour vivre à deux. *La fonction de l'institution* (ici, le mariage civil ou/et religieux), dans la famille moderne, organisatrice et étayante pour les sentiments amoureux et les attentes affectives et sexuelles des deux conjoints, et identifiante pour les deux membres du couple, s'évanouit dans le couple contemporain. La logique affective n'est plus tempérée par une médiation sociale quelconque. La mise à distance de l'institution permet certes d'échapper à sa dimension contraignante, mais elle prive le couple du soutien que sa fonction symbolique peut apporter à son identité et de l'étayage du travail de maîtrise pulsionnelle indispensable à tout être humain. Lorsqu'il y a divorce/séparation, les juges ont pour fonction d'entériner l'accord des deux conjoints, *dans le respect de l'intérêt de tous les participants*. Le droit trouve « dans cette finalité le seul fondement incontesté de sa légitimité » [29]. Si des normes sociales (équité, intérêts des enfants, etc.) guident les juges dans les décisions prises lors des

divorces, « de l'institution, ils n'ont ni la consécration juridique, ni le caractère obligatoire» [29]. De surcroît, les décisions s'appuient sur une appréciation subjective, que les ex-partenaires peuvent ne pas partager; avec des risques de contestations et de sentiments d'injustice tenaces.

Des difficultés identitaires

D'une façon générale, les fonctions identifiantes des différentes institutions s'estompent dans notre société. *L'économie affective du couple prend alors une importance essentielle pour le soutien identitaire de chacun des partenaires*, au moment même où l'instabilité du couple devient plus fréquente. Lors de la séparation et dans ses suites, les ex-partenaires se trouveront particulièrement fragilisés sur le plan identitaire. Souvent, le recours à l'enfant comme soutien du parent seul est une très forte tendance qui n'est pas sans impact sur ce dernier. L'enfant devenu soutien du parent voit sa tâche développementale alourdie, parfois parentalisé, devenant souvent hyper- mature.

Les couples de même sexe

La société française accepte de mieux en mieux l'homosexualité. On peut y voir l'effet de la place accordée par notre société à l'individu, l'importance de la dimension affective et le recul de la place de l'institution et de ses normes dans l'organisation des couples et dans la réglementation de la sexualité. Ces couples, qu'ils soient « pacsés » oui non, ne vont pas tarder à élever des enfants — ils le font déjà dans les marges, ce qui va conduire à une nouvelle organisation du couple non dépourvue d'effets sur le développement de l'enfant. Si les catastrophes annoncées pour ces enfants par certains [39] paraissent relever du fantasme, cette nouvelle conjugalité ne peut pas être sans effets importants pour les enfants élevés dans ces couples unisexes, on peut penser aux identifications et à la constitution de l'identité au travers d'une problématique oedipienne fondée sur une nouvelle configuration concrète et intersubjective. Les conséquences sur l'enfant et sur son développement restent à étudier, les études passées ayant portées sur des familles de militants à la dynamique probablement différente de celle des familles «tout- venant) » unisexes.

La séparation parentale et ses effets

Le risque de séparation

Dans le couple contemporain, l'échange et la communication se doivent d'être maintenus, avec les avatars de conflits, de disputes, et le risque de rupture. Ce dernier, très présent dans l'esprit des parents, l'est aussi dans la tête des enfants qui constatent aisément auprès de leurs camarades combien cet événement est

fréquent. L'enfant développe alors une *vigilance* accrue à propos des disputes parentales qui peut devenir *hypervigilance*, et s'accompagner d'une anxiété avec un risque d'atteinte du sentiment de sécurité intérieure dont les théoriciens de l'attachement nous ont montré l'importance pour le développement de la socialisation.

La séparation parentale

Elle confronte inmanquablement l'enfant à un travail psychique d'élaboration de l'expérience de la perte et à son corollaire qui est le travail de deuil. Ce travail de deuil va porter sur différents objets :

- *Le couple parental*: il associe dans la tête de l'enfant les deux images tutélaires de la première enfance et les deux images oedipiennes de la période trois à six ans. L'enfant garde une image de parents unis longtemps après la séparation, tant celle-ci menace l'équilibre des investissements et des contreinvestissements des objets parentaux. En effet, il étaye son équilibre pulsionnel à la fois sur les interdits parentaux et sur la présence effective de ses deux parents pour faire face à la oedipienne;
- *Les images idéalisées du père et de la mère* : elles sont habituellement très présentes chez les enfants, en fin de période oedipienne et au cours de la période de latence. Cette idéalisation contribue à la sécurité des enfants et facilite l'intégration des interdits parentaux et sociaux. La désidérialisation des images parentales survient classiquement à l'adolescence, et plus tôt quand il y a séparation parentale avant cette période;
- *Le père* : on sait que dans 92 % des séparations parentales, les enfants vont vivre chez leur mère, et que ce cas de figure, près de la moitié des enfants ne vont plus voir leur père du tout (20 %) ou de façon significative (moins d'une fois par mois). La figure du père est donc perdue par au moins un enfant sur deux lors la séparation parentale, ce qui est un phénomène nouveau par son ampleur et dont les conséquences sur la dynamique du développement de ces enfants restent à évaluer, même si une recomposition ultérieure du côté de la mère peut en limiter les effets.

L'échec du travail de deuil conduit au deuil pathologique avec les risques dépressifs et les conséquences possibles pour la structuration de la personnalité de l'enfant (les « cryptes » par exemple), pour sa scolarité et sa socialisation. Les liens de l'enfant à ses objets parentaux, oedipiens ou primaires, vont être mis à rude épreuve, au cours de la trajectoire familiale. Le manque de disponibilité psychique des parents pour leur enfant, en raison des avatars sentimentaux qu'ils traversent, va stimuler l'autonomisation inhérente au développement.

La période de monoparentalité

Elle est souvent associée à :

- *une tendance à la symétrisation de la relation mère-enfant/père-enfant*: pour un temps, un autre « couple » peut voir le jour ; l'enfant gagne une place d'adulte et de compagnon auprès de sa mère, la différence des générations s'estompant. La réalité fait écho à son désir « d'être un grand », redoublé par ses désirs oedipiens
- *une tendance forte au soutien de la mère par l'enfant ou du père par l'enfant*: la mère ou le père est souvent en difficulté après la séparation, et le parent peut accueillir favorablement le soutien que son enfant lui offre, parfois, même, il le sollicite directement. L'enfant vient étayer un narcissisme parental défaillant, prenant très au sérieux cette tâche, risquant de devenir un enfant « parentifié » ;
- *une plus grande visibilité par l'enfant de la vie sexuelle et /ou amoureuse de la mère et / ou du père* : après un temps parfois court, ce jeune parent va reprendre une vie amoureuse qui se stabilisera éventuellement par une recomposition familiale. Les fantasmes de scène primitive de l'enfant témoin bien souvent trop proche de ces jeux de séduction pourront être intensément sollicités. Le parent ne mesure pas toujours le remue-ménage que sa vie amoureuse provoque chez son enfant, alors même qu'il le protège peu d'excitations excessives menaçant l'espace psychique du fantasme. Le souhaite-t-il d'ailleurs toujours?

De ces nouvelles coordonnées découlent certaines inflexions dans les tâches développementales de l'enfant. D'une part la symétrisation de la relation et le soutien qu'il peut être amené à prodiguer à son parent vont jouer un rôle dans l'émergence et la pérennisation de conduites adultomorphes, dans la parentification de l'enfant, qui, si elle persiste peut conduire à terme à l'apparition d'une hypermaturité déjà décrite pour d'autres situations [4]. Sans manifestations proprement symptomatiques à ces âges, l'inscription de ces modes d'être dans la personnalité des enfants conduira à des adultes insatisfaits, souvent dépressifs. D'autre part, la stimulation de la problématique sexuelle de l'enfant par la visibilité nouvelle de la sexualité parentale conduit à des excitations qui viennent modifier l'indispensable élaboration du conflit oedipien sur les plans dynamique et économique

La recomposition familiale

L'accueil de la belle-mère ou du beau-père dans la famille monoparentale n'est pas toujours très facile, car l'enfant devenu, le temps de la séparation, un « petit

adulte» ne va pas accepter facilement de renoncer aux avantages acquis (il n'est manifestement pas le seul à réagir ainsi !).

Des conflits peuvent être vifs, et des symptômes peuvent éclater : troubles du sommeil de l'enfant ou/et des conduites alimentaires « agrémentant » les nuits ou/et les repas de la famille recomposée, comportements hétéro-agressifs mettant en difficulté le nouveau-venu, érotisation de la relation, conduites de séduction ou provocations sexuelles dirigées vers le nouvel arrivant. Parfois, les comportements de copinage du nouveau conjoint contribuent à maintenir l'enfant dans ce statut impossible d'adulte qu'il n'est pas, alors qu'il le voudrait tant, le conduisant souvent au piège d'« être un partenaire de paille » dans des relations faussement symétriques avec le couple recomposé. Ces troubles sont réactionnels et disparaissent souvent quand les places de chacun sont définies clairement.

*Une fois ces difficultés passées, l'enfant peut prendre des distances par rapport aux figures parentales. Cette constellation d'objets d'attachement peut lui permettre de prendre plus d'indépendance à l'égard des parents des débuts, malgré leur nostalgie persistante de ce couple primordial. Lors des séjours chez l'autre parent, il découvre la relativité des règles de vie et des références. Dans cette famille- réseau, les *affinités affectives* [6] jouent un rôle prépondérant, les enfants sont confrontés à *pluralité d'objets d'attachement* (parents biologiques, parents institués, parents domestiques qui sont pour partie des beaux-parents) dans *une famille élargie* (souvent des « beaux-grands-parents » prennent une place non négligeable auprès de l'enfant), avec *une fratrie élargie* dans laquelle deux enfants peuvent avoir le même âge, avec des mises en place de *convivialité* et de *solidarités* difficilement imaginables il y a deux décennies. Cette pluralité des objets et liens d'attachement qui s'offrent à l'enfant vont lui poser le problème de la *compatibilité des repères* qu'il a à sa disposition, et dont le choix ou l'adoption se fera au gré des engouements ou des besoins affectifs du moment, et selon les positionnements tout aussi affectifs des membres de cette constellation familiale élargie. Au génogramme traditionnel peut s'ajouter le *génogramme «subjectif»* de l'enfant tel qu'il l'a bricolé dans son for intérieur et avec l'aide de ses proches. Fautes de modèles sociaux clairs pour se repérer dans cette nouvelle richesse d'objets d'attachement possibles, chaque famille recomposée va devoir *bricoler de nouveaux liens de filiation*, d'alliance et des *liens fraternels* afin d'avoir un système de repères utilisables permettant de savoir si «la fille du nouvel ami de ma mère, qui a le même âge que moi, est ma soeur ». Mais, comme tout bricolage, il dépend des matériaux disponibles et du talent des bricoleurs, l'un comme l'autre étant hautement dépendant des circonstances. Autrement dit, ce bricolage peut n'être pas à la hauteur des enjeux, ne permettant pas de lever la confusion qui règne dans l'esprit de l'enfant, Les effets structurants de la prohibition de l'inceste s'en trouvent*

émoussés, d'autant que les adultes peuvent être aussi dans la confusion (voir l'épisode Woody Allen/Mia Farrow, quand le premier a eu une liaison puis s'est marié avec la fille adoptive de la seconde, devenant le gendre de son ex-compagne !).

En clinique, devant la diversité grande des bricolages de parentés et de filiations, la prise en compte de la *culture familiale* [21] faite de l'ensemble des valeurs, des attitudes et des comportements valorisés peut être éclairante.

La fonction pare-excitation et ses défaillances

La fonction de pare-excitation est en défaut dans ces familles, à la fois à cause de la nouvelle conjugalité et des nouvelles pratiques de parentalités (cf. les Nouvelles pratiques de parentalité et leurs conséquences). En effet, les parents contemporains sont souvent peu disponibles psychiquement à l'égard de leurs enfants en raison des charges impliquées par la prise en charge des enfants par un seul parent (la double journée des femmes), de la dépression fréquente ou du travail de deuil dans lequel le parent est engagé vis-à-vis de son ex-conjoint, voire des avatars sentimentaux rencontrés dans la quête d'un nouveau conjoint. Souvent, ces parents en difficulté tentent de compenser ou de masquer ces manques par des achats d'objets et de cadeaux pour tenter de combler les demandes affectives des enfants, souvent et commodément (dans un premier temps) traduites en termes de demandes d'objets. Ces parents seront donc relativement peu à même de saisir les moments où l'enfant est débordé par une excitation interne ou par des stimulations externes, ce qui conduira leur rejeton à devoir gérer lui-même avec les moyens du bord ces trop pleins d.'excitations.

Deux situations sont fréquentes :

- *l'excitation sexuelle* de l'enfant peut être l'expression d'une phase développementale, d'un contexte familial peu protecteur ou des deux. Une intensité excessive rend difficile l'élaboration de la problématique oedipienne;
- *des responsabilités inhabituelles* peuvent être confiées à l'enfant du fait de la symétrisation de la relation parent-enfant. Il peut se sentir écrasé par cette mission, pas vraiment de son âge dans notre culture, et en éprouver une culpabilité pesante, même s'il s'y prête volontiers, parfois par souci de sa sécurité ou de son confort.

Face aux défaillances de la fonction de pare-excitation parentale, les défenses mises en place par les enfants sont *archaïques, massives, souvent rigides et coûteuses* aux niveaux psychique et relationnel. Elles opèrent davantage au niveau *économique* que *symbolique*. Il peut en résulter des *dysharmonies* dans le développement du psychisme, avec des secteurs en avance (secteur social) et des secteurs immatures (conduites infantiles, parfois comportements régressifs).

Chez d'autres enfants, cette situation, si elle est tempérée dans ses effets directs, peut conduire à un développement riche et à des compétences sociales fortes, bénéfiques pour l'enfant.

Mais l'efficacité des défenses mises en place par l'enfant est souvent relative et il subit alors *des intensités d'excitation très élevées* au point d'intégrer dans son développement un habitus d'intensité élevée, rendant très décevantes les expériences ordinaires de la vie quotidienne. Une pente vers la recherche de sensations fortes paraît s'ouvrir, qui pourrait le porter ultérieurement vers des conduites addictives.

LES NOUVELLES PRATIQUES DE PARENTALITÉ ET LEURS CONSÉQUENCES

Les pratiques de parentalité ont considérablement changé depuis trois décennies, autant du fait de la nouvelle conjugalité que par un *nouveau rapport à l'enfant et un nouvel environnement socio-économique et culturel*. Sur l'enfant, devenu un « bien rare et durable » se focalisent des contraintes importantes (par exemple, devoir être à sa naissance un bébé «zéro défaut») et des attentes non moins lourdes à porter.

Les nouvelles relations parents-enfants

Éléments d'histoire

Les relations parents-enfants ont d'abord été régies par le droit romain qui accordait au père tous les droits, y compris celui de vie et de mort sur l'enfant, imposant à la progéniture stricte obéissance et respect au père, l'épouse étant assujettie au mari. Le droit canonique prit le relais au Moyen Age (familles traditionnelles) et réaffirma la prééminence du père.

Lors de la Révolution, *le nouveau rapport à l'enfant* découlant d'un nouveau sentiment de l'enfance [2, 30] allait trouver sa traduction dans les débats de l'époque et dans le droit. Le père « tonnant » [24], voire tyrannique de l'Ancien régime allait laisser la place au « père aimant » et l'enfant étant placé au centre du droit révolutionnaire « il n'y a pas de privation plus grande pour l'homme que celle de n'avoir pas d'enfants, de même il n'y a pas de jouissance plus grande, plus satisfaisante, plus complète que celle d'avoir des enfants » Azéma, 1793, cité par Mulliez, [24]. Corrélativement, le père et la mère doivent protection à l'enfant. Le Code civil napoléonien de 1803 a tenté de faire une synthèse des apports révolutionnaires et de la tradition et rétablit la puissance paternelle mise à mal à partir de 1789, définissant le cadre juridique de la famille moderne.

Néanmoins, *la place du père* dans la famille et auprès de son enfant subit une érosion forte après la Révolution (1889, loi sur déchéance paternelle 1898, loi permettant de placer les enfants à l'Assis-

tance publique ; 1935, suppression de la correction paternelle ; 1970, suppression de la puissance paternelle remplacée par l'autorité parentale) avec une intrusion de plus en plus grande de l'Etat dans le fonctionnement de la famille et une disparition progressive des prérogatives régaliennes du « chef de famille ». En parallèle, *le mouvement des femmes vers l'égalité fit irrésistible* 1965, fin de l'incapacité de la femme mariée qui jusqu'alors devait « obéissance à son mari ») 1975, loi sur le divorce par consentement mutuel; 1985, hommes et femmes sont reconnus égaux en droit pour tous les actes de la vie ; 1987, les concubins peuvent exercer en commun l'autorité parentale; 1990, l'autorité parentale conjointe peut être maintenue en cas de divorce [37].

Les années 1960 marquent un point d'inflexion dans les données démographiques (fécondité, nuptialité, divorcialité, naissances hors mariage) comme dans l' *encadrement juridique* des unions, et dans le rapport des parents aux enfants comme nous venons de le voir, avec un pas de plus vers l'égalité complète des enfants par la loi sur la filiation de 1972 qui reconnaît l'égalité de l'enfant naturel et de l'enfant légitime. C'est dans ce contexte de changements profonds dans les repères sociaux qu'apparaît la *famille contemporaine*, nouveau modèle de famille [29, 32] qui cohabite pour le moment avec la « famille moderne », modèle familial issu de la Révolution.

Les modifications considérables des représentations de l'enfant, du couple et de la place de la femme dans notre culture ont organisé différemment les rapports parents-enfants et ont généré de nouvelles pratiques de parentalité.

Pour comprendre ces transformations actuelles, nous proposons un modèle fait de trois étapes successives :

- *d'abord l'arrivée des baby-boomers* élevés dans un cadre familial moderne (respect dû aux parents, acceptation de l'autorité et de l'ordre qu'impose la société, référence à une hiérarchie de valeurs, valeur du travail, respect et acceptation des conventions sociales, etc.). Ils ont grandi au cours des Trente glorieuses, témoins de l'appétit et de la fascination pour la consommation que découvraient leurs parents. Ils ont connu des progrès économiques considérables, facilitant l'intégration presque complète de la population dans la « société de consommation » ;
- *puis, le mouvement de 1968*— étape symbole d'un changement déjà commencé depuis quelques années—allait contribuer à changer les pratiques de parentalité. L'autorité est battue en brèche et sera progressivement évacuée de la sphère familiale. Les rapports sont alors réglés en fonction de l'affectivité et du consensus qu'elle exige. Quand le

consensus est impossible, des rapports de force, souvent masqués dans des enjeux affectifs, mais aisément repérables lors des conflits, imposent leurs effets. Les enfants des baby-boomers, nés dans les années 1970, élevés selon des principes de respect mutuel, dans une symétrisation des relations parents/enfants, et avec l'hédonisme comme valeur centrale, auront sous les yeux le modèle de parents intégrés dans la vie sociale, porteurs, au moins dans leur fonctionnement social ordinaire, de valeurs assez classiques, souvent en décalage avec le discours familial qu'ils professent et qui rejettent l'autorité, l'institution et le mariage. C'est une culture familiale « mixte », associant au dehors des comportements sociaux relativement classiques, et à l'intérieur un discours, voire des pratiques récusant l'autorité, fondées sur des relations niant la différence des générations, fondées sur le consensus ;

- lors de leur entrée dans l'âge adulte, ces jeunes rencontrent une société devenue bien différente de celle qu'avaient connue leurs parents (nouveau rapport au travail, place centrale de l'individualisme et de l'hédonisme, éviction de l'autorité). A cette modification du paysage social vient s'ajouter un nouveau rapport de ces jeunes aux exigences de ce monde, qu'elles soient sociales ou plus intrinsèques à leur vie biologique ou pulsionnelle. Plus habitués à l'exercice de l'hédonisme dans la vie quotidienne qu'au devoir et à ses contraintes, moins marqués par les valeurs transmises par leurs propres parents, ils vont exercer une *parentalité « molle »*, *s'appuyant essentiellement sur les modèles proposés par les médias*, dont ils sont de grands consommateurs, et que ne viennent pas tempérer ou contrecarrer des valeurs fortes issues de la famille, de l'institution scolaire [18] ou de la culture. Leurs enfants, âgés de moins de 15 ans, ceux des familles contemporaines, sont ainsi élevés dans un univers social et culturel extrêmement différent de celui que connaît l'enfant d'une famille moderne.

Les conséquences des nouvelles relations parents- enfants

Les modifications profondes du cadre de parentalité conduisent à des changements dans les paramètres régissant le développement des enfants.

L'hédonisme

L'hédonisme sous la forme de recherche d'un plaisir rapidement obtenu a pris la place du devoir au cœur des valeurs transmises à l'enfant, les nécessités de la formation du citoyen futur et de l'adulte responsable de sa vie étant remises au second plan. Or, la recherche du plaisir a une temporalité fondée sur l'immédiateté (principe de plaisir), alors que la durée est liée à l'intégration du principe de réalité. Cette dernière ne semble plus être le souci principal de

parents qui, parfois, délèguent à l'école cette fonction. Dans la famille contemporaine, « Fais ce que voudras » paraît être la réponse finale de beaucoup de parents à un enfant qui veut faire quelque chose qu'ils désapprouvent. Il y a là le résultat du credo de l'épanouissement personnel auquel les parents sont bien souvent les premiers à souscrire. L'éloge du plaisir immédiat et la stimulation de nos désirs consommatoires dont les médias sont les infatigables hérauts sont très bien passés dans la culture familiale de ces familles qui semblent prendre au premier degré ces incitations émanant des logiques marchandes des multinationales qui font la promotion de leurs produits et défendent fort bien leurs intérêts sous le couvert de satisfaire immédiatement le désir du consommateur. Il y a là une valeur rousseauiste sous-tendue par l'idée que l'enfant riche d'emblée de toutes ses potentialités va se développer d'autant mieux qu'il n'est pas contrecarré par l'environnement. On retrouve certaines idées du mouvement soixante-huitard comme de certains courants pédagogiques comme celui de Summerhill [26].

On peut repérer au moins deux conséquences de l'installation de l'hédonisme au cœur de l'économie familiale :

- *une réduction de la capacité à supporter le délai ou l'attente*, avec entre autres conséquences la majoration des difficultés rencontrées dans la relation à l'autre, cette dernière nécessitant une certaine synchronie dans la dynamique de l'interaction sociale que ces enfants auront du mal à soutenir, Il y a aussi l'augmentation de la dépendance de l'enfant à un environnement qui est sommé de répondre rapidement à ses besoins, sous peine de mise en difficulté du sujet;
- *une réduction de la tolérance à la frustration*: la tolérance à la frustration, comme la capacité d'attente, implique la mise en place de systèmes psychiques élaborés, se construisant et s'intériorisant d'autant mieux que les enfants sont dans un milieu sécurisant et attentif au développement de ces compétences sociales, ce qui n'est pas le propre des familles centrées sur l'hédonisme. Quand l'inévitable frustration est là, on peut observer:
 - *une détresse authentique, parfois importante* chez l'enfant, qui nous paraît disproportionnée à sa cause;
 - un risque de comportements:
 - *auto-agressifs* (tentatives de suicide chez un jeune adolescent à la suite d'une rupture sentimentale ou d'un échec scolaire),
 - *hétéro-agressifs* dirigés vers ce qui est considéré comme la source de la frustration vécue sur un mode persécutif (« si j'ai une mauvaise note, c'est injuste, c'est parce que le professeur ne m'aime pas, parce que le professeur est mauvais »),
 - d'évitement de ces situations, ce qui peut poser problème quand ce sont les apprentissages qui sont fuis.

Dans un registre psychopathologique, on peut distinguer

- *Des mécanismes de défense* qui sont insuffisants pour lier l'angoisse et protéger le sujet contre ses perturbations,
- *une sublimation* rendue difficile par le peu de soutien de l'environnement
- *des mécanismes de déplacement* permettant la substitution à l'objet désiré mais inatteignable d'un objet initialement moins valorisé mais plus accessible. Ces mécanismes ne sont pas développés au cours des premières années chez l'enfant;
- *une intégration problématique du sens moral*, car les enfants butent sur le conflit entre la visée de leur plaisir légitimé par la culture familiale (et les médias) et les limites imposées par l'autre et par les règles sociales, les médias donnant des règles morales des interprétations contradictoires, voire brouillées.

Les capacités de déplacement permettant de trouver un objet de substitution à défaut de l'objet initialement désiré, les possibilités d'utiliser au mieux le détours par la réalité pour aboutir à ses fins, le recours aux espaces imaginaires et aux fantasmes qui permettent de «tamponner», d'amortir les â-coups de l'articulation puissions-réalité, tous ces moyens paraissent singulièrement amoindris, réduits ou de peu de valeurs aux yeux de ces patients. Une grande fragilité narcissique en est un corollaire, qui rend ces patients grandement tributaires de l'environnement pour assurer l'homéostasie narcissique, et favorise beaucoup le recours aux conduites addictives, façon de réintroduire une maîtrise sur les sensations et les émotions d'un corps et d'une psyché que l'enfant puis l'adolescent maîtrisent de moins en moins bien.

Le passage d'un fonctionnement familial fondé sur l'autorité à un fonctionnement familial centré sur le consensus

L'autorité (à ne pas confondre avec autoritarisme), en empruntant cette conception à Hanna Arendt [I], implique une répartition claire de places différentes, associée à des droits et des devoirs précis, une acceptation de cet ordre et des transgressions, en général peu nombreuses, sanctionnées selon une certaine proportionnalité. Les adultes sont alors différents des enfants, et les devoirs des premiers sont, par exemple, de décider que les seconds doivent se laver les mains avant de manger ou de l'horaire du coucher, et les devoirs des enfants sont de respecter ces injonctions parentales, même s'il existe une marge de négociations. Le lien enfant/adulte est un lien asymétrique. Ce système fondé sur l'autorité renforce la soumission / la passivité des enfants face aux décisions parentales, et l'intériorisation des repères stables parmi lesquels les interdits. Dans le système consensuel, les places sont toutes égales et les décisions sont collectives comme celle de choisir le programme de télévision. Le lien enfant-parent est symétrique et la résolution des conflits résistants à l'approche consensuelle se fait par le rapport de force, d'autant plus fréquemment que les parents ne disposent pas d'une bonne maîtrise d'eux-mêmes et d'un bon niveau

culturel. Si le rapport de force est une issue fréquente, l'enfant l'intègre dans son répertoire de comportements sociaux, ce qui contribue à une violence que l'on voit se développer dans les classes de la maternelle à celles du collège. Le mode consensuel favorise la réflexion et la saisie des situations, l'initiative des enfants, leurs capacités à argumenter et à prendre en compte les positions de l'autre. Mais, il est coûteux en temps et en énergie, surtout pour les parents, les renoncements parentaux peuvent porter sur des points importants (horaires du coucher), et il y a un risque d'une augmentation de la fréquence des conflits et de leur résolution par un rapport de force.

Sur le plan du développement de l'enfant, on peut repérer :

- *une augmentation de l'agressivité*, recours naturel quand il y a une impasse
- *une augmentation de la dépendance* de l'enfant aux pratiques familiales concrètes dans le travail d'intériorisation ou d'introjection, car l'absence de modèles idéaux de référence ou leur mise à l'arrière-plan le conduit à s'appuyer sur les pratiques réelles plutôt que sur les idéaux pour se construire et intérioriser des modèles de relation, des processus de résolution de conflits, et des valeurs
- *un Surmoi élaboré* surtout à partir des pratiques réelles des parents alors qu'il était construit dans la famille moderne à partir du Surmoi des parents;
- *une diminution des transmissions verticales* des savoirs et des savoir-faire. En effet, l'enfant ne peut apprendre qu'à partir du moment où il mesure, d'une part, ce qui lui manque et, d'autre part, ce que l'autre peut apporter, la transmission se faisant alors dans une relation asymétrique. La symétrisation de la relation délégitime le parent quand il va devoir demander à son enfant de faire un effort (par exemple, lire «Les Misérables »), passage obligé de presque tous les apprentissages, ce d'autant qu'il y a une disqualification des savoirs parentaux dans notre culture. Comment les parents se permettraient-ils d'imposer les exigences nécessaires à une transmission alors que la culture actuelle, relayée par les médias, ne cesse de répéter qu'ils ne savent rien de ce qui sera utile à leurs enfants dans le futur? De surcroît, l'enfant, s'appuyant de plus en plus sur les parents concrets, perçoit mieux ce qui est échec ou limite chez ses parents, d'autant plus qu'ils ont été précocement désidéalisés, ce qui leur enlève toute légitimité pour dire à l'enfant: «fais-ça / apprends cela pour ton bien! ». Je pense aux jeunes mères vues en maternité qui ne savent pas ce qu'est un bébé et encore moins de qu'il faut faire pour le nourrir, le calmer

Au total, la symétrisation de la relation dans le modèle consensuel pouvait favoriser :

- l'hypermaturité des enfants
- l'autonomie et la prise d'initiative
- la désidéalisation précoce des images parentales
- le recours légitime au rapport de force lors d'une impasse du consensus
- la majoration du comportement concret des parents comme modèle, exemple ou contre exemple dans le processus d'intériorisation
- la diminution des transferts verticaux et des relations de tutelles dans les apprentissages avec peut-être, une majoration des apprentissages transversaux, par les pairs, ce qui pourrait éventuellement compenser cette réduction des transmissions verticales.

Une nouvelle temporalité

L'horizon temporel de notre société se réduit au présent, délaissant un passé vécu comme aliénant et un futur qui est brouillé par l'incertitude. Cette accentuation de la valeur du présent est déjà survenue lors de moments particuliers de civilisation, telle la décadence romaine ou la Renaissance [23, p. 21]. mais notre époque a une particularité, celle de faire vivre ses enfants (au moins ceux des familles contemporaines) dans un présent « éternel », les parents n'introduisant concrètement l'avenir et les exigences de préparation nécessaires à son affrontement que tardivement (à l'entrée du primaire quand ce n'est pas plus tardivement lors de l'entrée dans le secondaire : «Maintenant, il faut avoir de bonnes notes pour avoir un travail, te coucher tôt pour pouvoir travailler en classe, ne pas sortir quand tu le veux parce que tu vas faire de mauvaises rencontres » Cette focalisation de la temporalité sur le présent va à l'encontre d'une des tâches de toute culture qui est d'introduire le nouveau venu (le jeune enfant) au temps fléché ou temps irréversible, temps de la société, insérant le moment présent entre un passé et un futur, et liant ainsi dans la continuité d'un flux la succession des expériences inscrites dans chacun des instants présents, ces derniers pouvant être perçus en l'absence de ce travail de lien sur un mode discontinu, chaque moment étant une totalité d'expériences, non relié aux précédents et aux suivants.

Cet accent porté sur la valeur du présent, qui n'est qu'une modalité parmi d'autres du rapport au temps d'une société et de ses membres, quand il est appliqué à l'enfant a pour conséquence de le priver de l'apprentissage de la durée, en particulier à cause du credo qui veut que tout parent (tout adulte) se doit de satisfaire rapidement les désirs et les besoins de l'enfant. Ainsi, il ne peut guère s'appuyer sur un cadre temporel ordonné qui serait une propédeutique à la

saisie du temps fléché, et qui l'aiderait à s'approprier le cadre de sa durée de vie, avec la succession prévisible de ses différentes étapes. Ce temps fléché est un temps complémentaire, et opposé par certains aspects au temps cyclique de la répétition qui domine les premières années de l'enfant. Le temps de la recherche du plaisir est un temps particulier, proche voire homologue de celui du principe de plaisir et des processus primaires. Ce temps court, tirant le moment vers l'instant et l'immédiateté, devient contraignant, dictatoriale dans notre société et insistant auprès des enfants et des adolescents, en particulier au travers des médias. Ce temps court est aussi un temps cyclique tel qu'il apparaît dans la dynamique du désir ou du besoin : montée de l'excitation, résolution, phase d'absence de désir, puis vient un nouveau cycle. Ce temps de la répétition est le temps de l'instant éternel, la vie n'étant alors qu'une succession d'instant présents qui se répètent, sans liens entre eux et sans constitution d'un projet et d'une histoire.

Une des fonctions de la culture est d'introduire progressivement les enfants qui naissent hors de cette culture dans l'espace social qu'elle organise, ce qui implique entre autres nécessités de les ouvrir à une autre temporalité, celle qu'organise le temps fléché avec un début, un milieu et une fin. La culture, par cet apprentissage, lui permet d'organiser sa vie en prenant en compte, entre autres facteurs, la temporalité du biologique et ses contraintes, et la temporalité sociale avec ses pratiques, ses rythmes et les places qu'elle assigne à chacun. C'est une façon d'ouvrir l'enfant à la naissance et à la mort des espèces comme à la sienne, à celle de ses parents comme à celles des civilisations. Le travail d'intégration du temps fléché est long et passe *par la rencontre avec la naissance* qui ouvre la *question des origines* et les immenses domaines de l'histoire (celle de la famille et celle du pays, de la planète, de l'univers, etc.) et de *la filiation* (avec la question de la dette envers les générations précédentes, celle de l'identité), mais aussi par *la confrontation avec la mort et avec les âges divers de la vie*. Il est le temps du projet du sujet et de l'anticipation, le temps aussi du Mur, temps de l'action sur le monde qui s'enrichit des expériences et des rêves individuels comme de l'histoire et de la culture humaines. Ce temps fléché semble dans notre société remis à l'arrière plan, laissant la scène à l'omniprésence de l'immédiateté et à son bonheur supposé, chanté par les médias et tout particulièrement par la publicité.

Quand l'horizon temporel se réduit au présent, on peut observer que :

- la mise en place des défenses «névrotiques» est obérée par le peu d'étayage apportée à l'enfant pour introduire un délai dans la satisfaction
- les enjeux de toute action deviennent lourds, car tout échec se voit dramatisé dans ses effets car nul avenir ne peut offrir la consolation d'un rattrapage. Les intensités des affects dans la réussite comme dans l'échec

se majorent, et les défenses habituelles laisseront la place à des défenses plus archaïques, moins mentalisées parmi lesquelles l'agir et le déni

- la faible prise en compte de la dimension temporelle doit contribuer à augmenter les difficultés rencontrées par ces enfants, puis par ces adolescents dans les relations sociales.

La grande accessibilité aux figurations du sexe

La nouvelle conjugalité confronte l'enfant à des stimulations sexuelles plus élevées que dans le passé avec :

- une stimulation importante de la sexualité de l'enfant du fait de défaut de la fonction de pare-excitation des parents et en lien avec leurs avatars amoureux et sexuels au cours de leur trajectoire familiale
- une distance réduite voire une confusion entre sexualité infantile et sexualité adulte, favorisée par la symétrie relationnelle
- la prohibition de l'inceste devient problématique dans les familles recomposées, avec des zones floues pour les enfants, mais aussi pour les adultes.

Parallèlement, les parents vivent dans un univers social dans lequel la mise en scène et la narration de la sexualité s'exposent davantage, et peut-être changent-elles dans les récits ou scénarios proposés [3]. Erotisme, pornographie, biologie de la reproduction, Gay pride, s'affichent dans tous les médias, éducation sexuelle et prévention du sida au lycée, actions de prévention des abus sexuels sur enfants se multiplient à l'école primaire et dans d'autres lieux de l'éducation nationale, émissions de télévision sur les abus sexuels à enfants et informations sur les pédophiles sont largement présentes sur nos écrans. Tous ces vecteurs déclinent les différentes façons de vivre le sexe dans notre culture et alimentent l'imaginaire des enfants. Dans le même mouvement, augmente l'accessibilité aux différentes représentations de ces domaines, ce qui fournit aux enfants un grand nombre d'images de scènes à valence sexuelle. Ces mises en scène offertes à foison par les discours publicitaires utilisent cet intérêt des humains pour toute thématique sexuelle et visent à ferrer la psycho-sexualité des spectateurs, grands et petits, pour les conduire à l'achat d'un produit [8].

Cette évolution est aussi très perceptible au sein de l'univers familial comme on peut le constater entre autres devant une certaine banalisation de la présence de vidéos érotiques ou pornographiques auxquelles les enfants débrouillards peuvent avoir accès au sein même de leur environnement familial. La surprise du clinicien est au rendez-vous quand l'enfant lui raconte — parfois avec quelque culpabilité — que les vidéos érotiques (pornographiques 7) sont vues en famille, à la veillée, parfois dans la chambre parentale, parents et enfants étant installés sur le lit conjugal... Qu'en est-il alors des modalités d'élaboration du fantasme de « scène primitive » Certes, les historiens nous apprennent que ce

n'est pas la première fois que l'enfant est confronté de façon importante à la sexualité humaine, et en particulier à celle de ses parents. La promiscuité sexuelle était la règle sous l'Ancien Régime, les enfants et les adultes dormant dans la même pièce, voire dans le même lit. Mais la culture de l'époque proposait des repères qui favorisaient les intériorisations des interdits et soutenaient la répression de la sexualité ou au moins un encadrement très strict aussi bien dans le choix des conjoints que pour les moments de l'exercer [12]. La situation actuelle est bien différente, car la culture va dans le sens du pulsionnel et vise, au moins par le vecteur des médias, à stimuler le désir, à le multiplier et les effets se sentent aussi bien dans le climat de ces couples perméables aux médias qu'au niveau des enfants dont la curiosité et l'excitation sexuelles sont sans cesse titillées par les figurations de la sexualité véhiculées dans l'intimité des maisons.

CONCLUSION

Les bouleversements familiaux sont là, et ils touchent un nombre croissant de familles, les familles contemporaines, qui cohabitent dans notre société avec le modèle plus traditionnel de la famille moderne. Les paramètres qui définissent l'univers dans lequel l'enfant est élevé sont très différents, ce qui pose la question de savoir si nous ne sommes pas les témoins de l'apparition de «nouveaux enfants» remarquables par plusieurs points une absence de culpabilité ou une culpabilité bien peu opérante dans leur dynamique psychique, ce qui nous interroge sur leurs capacités à intérioriser les interdits et à élaborer des instances surmoïques opérantes ; des difficultés manifestes à contrôler leurs comportements, avec une impulsivité et une intolérance à la frustration source de nombreuses difficultés dans les relations sociales ; une dépendance accrue à l'environnement, l'enfant restant davantage tributaire de celui-ci, tout en étant plus autonome à l'égard des parents et des adultes qui l'entourent une recherche importante, voire incessante pour certains, de stimulations, l'enfant instable étant une bonne représentation de certains aspects de ce phénomène.

Les adultes qui vont se construire à partir de ces enfants ne vont-ils pas être, eux aussi, bien différents? Dans une perspective culturaliste, nous faisons l'hypothèse de nouvelles «personnalité de base » normales qui viendraient prendre la suite de la personnalité de base névrotique à laquelle, jusqu'à maintenant, nous avons à faire le plus souvent dans notre travail clinique. Il s'agirait d'une :

- *personnalité de base dépendante*, avec une dimension dépressive, une grande dépendance à l'égard de l'environnement matériel et humain [11]
- *personnalité de base dans le registre pervers narcissique*, bien décrit par Racamier [27, 28] ou Hurni et Stoll [16] pour les avatars symptomatiques, avec des adultes bien intégrés socialement, au cynisme efficace,

opérateur, ne s'intéressant à l'autre que dans la mesure où il peut leur être de quelque utilité.

RÉFÉRENCES

- 1 Arendt H. La crise de la culture. 1954. Paris Gallimard Folio-Essais ; 1989.
- 2 Aries P. L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien régime. Paris éditions du Seuil, collections Points 1-histoire 1973.
- 3 Baudry P. La pornographie et ses images. Paris : Armand Colin 1997.
- 4 Bourdier. L'hypennaturité des enfants de parents malades mentaux. Problèmes cliniques et théoriques. Rev Fr Psychanal 1972 ; 36, fascicule 1. p. 19-42.
- 5 Castelain-Meurnier C. Pères, mères, enfants. Paris : Flammanon Dominos; 1998.
- 6 Chalvon-Demersay S. Une société élective. Scénarios pour un monde de relations choisies, Esprit, Les Modernes en mal d'amour, août-septembre; 1997.
- 7 Cordero C. La famille. Paris : Le Monde-Editions; 1995.
- 8 Cournut J. Emprise et perversion dans les discours publicitaire, électoral et prosélyte. In Psychanalyse et sexualité. Paris Dunod; 1996.
- 9 De Lipovetsky G. Le crépuscule du devoir. Paris Folio essais 1992.
- 10 De Singly de F. Le soi, le couple et la famille. Paris : Nathan 1996.
- 11 Erhenberg A. La fatigue d'être soi. Paris : Éditions Odile Jacob ; 1998.
- 12 Flandrin IL. Un temps pour embrasser. Paris: collection L'Univers historique ; 1983.
- 13 Gauchet M. Le désenchantement du monde. Paris : Gallimard:1985.
- 14 Gavarini L, Petitot F. La fabrique de l'enfant maltraité. Un nouveau regard sur l'enfant et la famille. Ramonville SaintAgne, éditions Eres; 1998.
- 15 Héritier F. Les deux soeurs et leur mère. Anthropologie de l'inceste. Paris : Odile Jacob ; 1994.
- 16 I-Iurni M, Stoll G. La haine de l'amour. La perversion du lien. Paris L'Harmattan ; 1996.
- 17 Iacub M. Filiation: le triomphe des mères. Le Monde des débats, mars 2000. p. 16-17.
- 18 Joffrin L, Tesson P. Où est-passée l'autorité? Paris: Nu éditions ; 2000.
- 19 Langouët G. Les «nouvelles familles » en France. L'état de l'enfance. Paris : Hachette; 1998. 222 p.
- 20 Laplanche J, Pontalis IB. Vocabulaire de la psychanalyse. Paris PUE ; 1967.
- 21 Lazartigues A. A nouvelles familles, nouveaux enfants? Neuropsychiatrie Enfance Adolescence, 200048 : 32-43
- 22 Lazastigues A. Vers un nouveau contrat familial. Neuropsychiatr Enfance Adolesc 2000 ; 48 : 128-38.
- 23 Maffesoli M. L'Instant éternel. Le retour du tragique dans les sociétés postmodernes. Paris : Denoël ; 2000.

- 24 Mulliez J. La volonté d'un homme. In J Delumeau, D Roche, Eds. Histoire des pères et de la paternité. 1990. Paris.: Larousse ; 2000. p. 289-331.
- 25 Mulliez J. Père tonnant, père aimant. Communication au 3^e Congrès de Brest sur la parentalité « Des parents l A quoi ça sert? »; 2000.
- 26 Neil AS. Libres enfants de Summerbill. 1960. Paris : éditions La Découverte, folio-essais t 999.
- 27 Racamier PC. Antoeidipe et ses destins. Paris éditions Apsygee ; 1989.
- 28 Racamier PC. L'inceste et l'incestuel. Paris : éditions Apsygee; 1995.
- 29 Roussel L. La famille incertaine. Paris Odile Jacob ; 1989.
- 30 Rousseau JJ. Emile ou de l'éducation. Paris : GarnierFlammarion; 1966.
- 31 Théry I. Une nouvelle potion magique les droits de l'enfant. Esprit 1992 ; 3-.
- 32 Théry I. Le démariage. Justice et vie privée. Paris Éditions Jacob 1993.
- 33 Théry I. Différence des sexes et différence des générations. l'institution familiale en déshérence, Esprit, Malaise dans la filiation, décembre 1996.
- 34 Théry I, Schulz M. Le contrat d'union sociale en question. Esprit, octobre 1997.
- 35 Théry I. Couple, filiation et parenté aujourd'hui. Le droit face aux mutations de la famille et de la vie privée. Paris Editions Odile Jacob ; La Documentation française 1998. p. 413.
- 36 Théry L Les grands facteurs de mutation de ta famille contemporaine, communication au colloque du CIAE « Regards sur les nouvelles familles », Pau, 16-17 mars 2000.
- 37 Vasseur P. Protection de l'enfance et cohésion sociale du IV^e auXX^e siècle. Paris, L'Harmattan; 1999.
- 38 Vigarello G. Violences sexuelles violences d'aujourd'hui ? Esprit, Les Modernes en mal d'amour, août-septembre; 1997.
- 39 Winter JP. Gare aux enfants symboliquement modifiés. Le Monde des débats mars 2000 ; p. 18.